



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

261^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-180609
Le 9 juin 2018
de 8 h 31 à 14 h 35 heures
Salle 309 Pavillon Irène-Léger
Campus de Shippagan

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-180609



CGV-180609

UNIVERSITÉ DE MONCTON

261^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 9 juin 2018

de 8 h 31 à 14 h 35

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

MEMBRES

Jason Lee Alcorn	Extérieur des régions
Laurel Broten	Extérieur du N.-B. (N.-É.)
Jean Roch Cayouette	Nord-Ouest
Marc-Antoine Chiasson	AIUMni
Jacques-Paul Couturier, recteur et vice-chancelier	U de M
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)
Étienne Dako	Professeur (Moncton)
Jules de Tibeiro	Professeur (Shippagan)
Alexandre Cédric Doucet	Étudiant (Moncton)
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions
Kassim Doumbia	Nord-Est
Corinne A. Godbout	Sud-Est
Samuel Haché	Étudiant (Shippagan)
Gilles Lanteigne	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)
Samuel LeBreton	Extérieur des régions

Marie-France Pelletier	Extérieur du N.-B. (Ottawa)
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest
Paulette Robert	Nord-Est
Chantal Thériault	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Pierrette Fortin, vice- rectrice par intérim	Edmundston
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan

Personnes excusées : Sylvie Benoît-Thériault, Keith Coughlan, Lori-Ann Cyr, Micheline Daigle-LeBlanc et François Lemieux

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. CORRESPONDANCE	5
7. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
7.1. OJC Procès-verbaux CEX-180523 et CEX-180531.....	5
7.2. OJC Rapport des ressources humaines (CEX-180523)	5
8. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	6
9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-180414.....	6
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	6
10.1. Autres	6
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	7
12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF CEX-180523 ...	9
12.1. Nomination de la chancelière et du chancelier.....	9
12.2. Autres	10
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF CEX-180531 .	10
13.1. Autres	10
14. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION (CCJ-180313).....	11
14.1. Création du programme de certificat de deuxième cycle en littératie et francisation	11
15. NOMINATION : VICE-RECTORAT – CAMPUS D'EDMUNDSTON	11
16. PRÉSENTATION DE LA COMMISSAIRE, MADAME JOHANNE SAVOIE	13
17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	14
17.1. Modification de la <i>Politique de sélection des cadres</i>	14
17.2. Autres	15
18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	15
19. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION.....	15
20. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-180504	15
21. AFFAIRES NOUVELLES.....	15
21.1. Remerciements	15
22. PROCHAINE RÉUNION.....	16
23. CLÔTURE.....	16

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT	17
DOCUMENT A : Reconnaissance de l'Université de Moncton envers les autochtones	A(1)
DOCUMENT B : Ordre du jour adopté	B(1-2)
DOCUMENT C : Rapport des ressources humaines	C(1-3)
DOCUMENT D : Rapport du recteur et vice-chancelier	D(1-17)
DOCUMENT E : Plan de travail de l'Équipe de direction	E(1-5)
DOCUMENT F : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-180313	F(1)
DOCUMENT G : Modifications à la <i>Politique de sélection des cadres</i>	G(1-8)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 31 : La présidente, Edith Doucet, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Elle nomme le nom des personnes excusées. La présidente souligne deux points en guise de propos d'ouverture.

Reconnaissance de l'Université de Moncton envers les autochtones

Voir le Document A, p.1

La présidente explique que, dans la foulée des initiatives de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, l'Université de Moncton reconnaît les terres sur lesquelles ses trois campus reposent. Ces terres font partie du territoire traditionnel non cédé des Malécites et des Mi'kmaq. Ce territoire est visé par les traités de paix et d'amitié que les Malécites et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Malécites et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

Aujourd'hui, l'Université de Moncton est fière de se montrer solidaire avec les peuples autochtones et encourage fortement les discussions et les événements qui conscientisent notre communauté universitaire à leur histoire et leurs réalités. Un vent de reconnaissance souffle plus que jamais depuis la Commission de vérité et réconciliation et nous sommes ravis de participer activement à ce changement.

Code d'éthique des membres du Conseil des gouverneurs

La présidente rappelle que tous les membres du Conseil des gouverneurs sont assujettis aux devoirs généraux, obligations fiduciaires et responsabilités exprimés dans le Code. Elle rappelle qu'en acceptant de faire partie du Conseil, les gouverneurs s'assujettissent à l'obligation de loyauté envers l'établissement. Les gouverneurs doivent agir avec honnêteté et bonne foi, respecter le caractère confidentiel des délibérations du Conseil et faire passer, en toute circonstance, les intérêts de l'Université avant les leurs et avant ceux de toute autre personne ou groupe qu'ils représentent éventuellement dans le cadre d'autres fonctions. Elle rappelle qu'il est obligatoire de déclarer tout conflit d'intérêts et de se retirer des délibérations relatives à l'objet du conflit.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente souligne la présence d'un nouveau membre au Conseil des gouverneurs. Il s'agit de Samuel Haché, membre étudiant du campus de Shippagan.

3. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour la personne suivante qui est décédée récemment.

Louis Malenfant, décédé le 19 mai. Retraité de l'Université de Moncton, monsieur Malenfant a été doyen de la Faculté des sciences de l'éducation et vice-recteur aux ressources humaines et affaires étudiantes pendant 10 ans.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 24 mai 2018 accompagné du projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. CORRESPONDANCE

Correspondance du 18 avril 2018 de Étienne Dako, président de l'ABPPUM, à Edith Doucet, présidente du Conseil des gouverneurs, ayant comme objet « Examen des droits de scolarité 2019-2020 à l'Université de Moncton ».

Correspondance du 30 mai 2018 de Claude Gallant, président du groupe Les Ami(es) des Aigles Inc., à Edith Doucet, présidente du Conseil des gouverneurs et Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. Cette lettre porte sur un protocole de partenariat.

La secrétaire générale indique qu'une correspondance en date du 6 juin 2018 de Claude Gallant, président du groupe Les Ami(es) des Aigles Inc., à Edith Doucet, présidente du Conseil des gouverneurs et Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines a été reçue et porte également sur le protocole de partenariat. Cette correspondance sera examinée conformément à la *Politique relative au traitement de la correspondance adressée au Conseil des gouverneurs*.

7. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

Voir le Document B, p. 1-2

R : 01- CGV-180609

Gilles Lanteigne, appuyé par Jules de Tibeiro, propose :

« Que les dossiers de l'ordre du jour de consentement soient adoptés tels que présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7.1. OJC Procès-verbaux CEX-180523 et CEX-180531

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif du 23 mai et du 31 mai 2018 sont reçus aux fins de discussion.

7.2. OJC Rapport des ressources humaines (CEX-180523)

Voir le Document C, p. 1-3

Nominations faites par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) et le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) (pour information au Conseil des gouverneurs)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici les nominations faites récemment au Campus de Moncton :

1. Le professeur **Paul CURTIS** (Département d'anglais) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

2. Le professeur **David DÉCARIE** (Département d'études françaises) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université. Cette nomination est pour compléter la troisième année de son mandat régulier entamé le 1^{er} juillet 2015, année pendant laquelle il a bénéficié d'une année sabbatique de type A.

3. La professeure **Lise DUBOIS** (Département de traduction et les langues) a été nommée directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021.

7.2. OJC Rapport des ressources humaines (CEX-180523) (suite)

4. La professeure **Karine GAUVIN** (Département d'études françaises) a été nommée directrice adjointe de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

5. Le professeur **Éric HERVET** (Département d'informatique) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

6. La professeure **Marie-Andrée PELLAND** (Département de sociologie et de criminologie) a été nommée directrice de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

7. La professeure **Marie-Noëlle RYAN** (Département de philosophie) a été nommée directrice de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

8. Le professeur **Guy VINCENT** (Département d'histoire et de géographie) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

9. Le professeur **Andrēi ZAHARIA** (Département d'art dramatique) a été nommé directeur de son département pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

8. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 02-CGV-180609

Jason Lee Alcorn, appuyé par Chantal Thériault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Note de la secrétaire générale : Le point 7 de l'ordre du jour a été modifié à l'amiable à la suite du vote sur R02. Au point 7, il faut lire décision au lieu d'information dans la deuxième colonne.

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-180414

R : 03-CGV-180609

Josée Walker-Rioux, appuyée par Samuel LeBreton, propose :

« Que le procès-verbal CGV-180414 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**10.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document D, p. 1-17 et le Document E, p. 1-5

Présentation du recteur et vice-chancelier

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente le plan de travail de l'Équipe de direction jusqu'au 30 avril 2019. Il indique que 13 domaines ont été identifiés et 31 actions sont en cours. Le tout s'inscrit dans le plan stratégique 2020.

Le recteur et vice-chancelier présente quelques actions spécifiques. Notons les suivantes :

- Action -- *Développer et implanter des initiatives d'apprentissage expérientiel en s'appuyant sur la stratégie provinciale.* Cette action vise le développement de partenariats avec le monde des affaires et l'industrie. Le but est d'innover et de trouver de nouvelles opportunités.
- Action -- *Identifier et implanter des mesures pour mener à la réconciliation avec les peuples autochtones.* Nombreuses personnes à l'Université réfléchissent sur cette question. Une rencontre avec les chefs autochtones aura lieu cette année.
- Action -- *Continuer les démarches de sollicitation de fonds dans le cadre de la Campagne de financement Évolution.* L'Université a atteint le cap de 30 M\$. Il y a de l'enthousiasme autour de la campagne. Certains gros dossiers sont sur le point d'aboutir.
- Action -- *Construire une nouvelle rue avec un réseau d'aqueduc et d'égout au campus Recherche et Développement (rue de la Francophonie) afin de permettre la location subséquente des lots adjacents.* Le projet Shannex continue de se développer. Il reste beaucoup de travail à faire au niveau de l'infrastructure pour avoir accès à d'autres parcelles de terre.
- Action - *Refondre le site Web.* Le projet avance bien et entamera sa deuxième année. Le comité est bien représenté et travaille avec une firme externe. La date de lancement du nouveau site Web est fixée au mois de juin 2019.
- Action -- *Mettre en œuvre le nouveau plan de communication interne (p. ex., lettre numérique réseau, forum des cadres, fil de nouvelles).* Une nouvelle lettre réseau portant le nom *Synergie* sera lancée le 19 juin 2018. *Synergie* permettra de faire le point sur des projets d'envergure ou des activités nouvelles de l'Université.
- Action -- *Mettre en œuvre le projet éducatif de cohabitation entre le campus de Shippagan et le campus de la Péninsule du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.* Le projet est en cours et l'ouverture est prévue cet automne.

D'autres activités ont eu lieu au cours des derniers mois, notamment les collations des grades dans les trois campus. Près de 1000 diplômes furent sanctionnés en 2017-2018 et cinq grades honorifiques furent remis.

Le recteur et vice-chancelier mentionne plusieurs autres activités, notamment les suivantes :

- Comparution de l'Université de Moncton devant le Comité spécial de l'Assemblée législative sur les universités publiques;
- Participation aux travaux de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) à Bathurst;
- Publication des Répertoires du 1^{er} cycle et des cycles supérieurs;
- Cérémonie de l'Ordre des Régents et Régentes et du Chancelier;

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

- Publication du plan d'action annuel 2018-2019 de l'Équipe de direction;
- 140 étudiantes et étudiants embauchés au Centre de service de la paie du gouvernement du Canada (délocalisé au campus de Moncton) pendant l'été 2018;
- Visite de l'honorable Diane LeBouthillier, ministre du Revenu national du Canada, à la Faculté d'administration;
- Dans le cadre du cours portant sur les langues et cultures autochtones, cinq invitées et invités ont partagé cinq voix autochtones et cinq récits de vie différents;
- Colloque intitulé Refaire surface : écrivaines canadiennes des années 1970 (colloque en collaboration avec la Mount Allison University);
- Hommage rendu à feu Marc Chouinard et sa famille pour le don de sa collection de livres à la Bibliothèque Champlain.

Discussion*Campagne de financement*

Au sujet de la campagne de financement, un membre demande quel est le projet préféré des donatrices ou donateurs. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il y a un partage entre le volet « bourses aux étudiantes et étudiants » ainsi que « la recherche ». Il ajoute que ce type d'information est difficile à cerner à ce moment-ci, mais qu'un rapport d'étapes sera présenté cet automne et qu'il permettra de mieux définir les profils.

Plan de travail

Au sujet du plan de travail de l'Équipe de direction, les gouverneurs demandent si celui-ci inclut la planification académique. Le vice-recteur à l'enseignement à la recherche indique que le projet de la planification académique est en cours et sous sa gouverne. Celui-ci s'inscrit dans la planification stratégique 2020.

L'Université de Moncton accueillera le colloque CUBA en 2020. Une gouverneure demande s'il y a lieu d'accueillir l'ACFAS ou des colloques du genre. Le recteur et vice-chancelier indique que l'on contribue continuellement à des colloques; plus précisément, que l'ACFAS serait très exigeant au niveau de la logistique.

Engagement

Le dossier des initiatives liées à la reconnaissance des Autochtones s'inscrit dans le chantier de l'engagement. L'Université souhaite développer une démarche appropriée pour ses trois campus.

Déficit – budget de l'Université de Moncton

Un gouverneur rappelle que l'Université a adopté un budget déficitaire en avril 2018. Il demande si la Province voit les choses autrement depuis la présentation devant le Comité spécial. Le recteur et vice-chancelier explique qu'elle semble attribuer le déficit à la baisse des inscriptions.

Palmes académiques

Plusieurs gouverneurs et gouverneurs félicitent chaleureusement le recteur et vice-chancelier pour son nouveau rang dans l'Ordre des Palmes académiques.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)*Félicitations au recteur et vice-chancelier*

La présidente du Conseil des gouverneurs souligne le calibre exceptionnel de la présentation du recteur et vice-chancelier lors de la comparution de l'Université de Moncton devant le Comité spécial de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Elle mentionne qu'il faut également reconnaître le travail important de l'Équipe de direction, la préparation des documents, la qualité de la recherche et le savoir-faire de toute l'équipe.

Les mots de la présidente furent repris par le gouverneur Étienne Dako qui, à titre de président de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), a eu l'occasion d'assister à la présentation. Il indique avoir été très impressionné par cette présentation et souhaite le mentionner clairement au Conseil des gouverneurs.

R : 04-CGV-180609

Étienne Dako, appuyé par Jules de Tibeiro, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF CEX-180523**12.1. Nomination de la Chancelière et du Chancelier**

Note : Le rapport final du Comité de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier est circulé séance tenante. Une période de lecture s'ensuit.

Présentation du dossier

La présidente présente les grandes lignes du rapport final. Elle indique que deux consultations ont eu lieu auprès de la communauté universitaire. Dans un premier temps, une consultation a été faite afin de recueillir des suggestions quant au profil de la chancelière ou du chancelier. Une deuxième consultation a eu lieu en mai afin de recueillir des suggestions de noms pour le poste.

La présidente indique que le nom de Louise Imbeault est proposé à l'unanimité par le Comité de sélection de la chancelière ou du chancelier. Mme Imbeault est une personne bien connue en Acadie et dans la Francophonie. Finissante de l'Université de Moncton, elle a connu une belle carrière en tant que journaliste-reporter et chef des nouvelles au quotidien l'Évangéline et par la suite comme recherchiste, reporter et animatrice à la radio et à la télévision à Radio-Canada pendant les années 1970.

Par la suite, elle s'impose comme coordonnatrice à l'image des femmes dans la programmation de Radio-Canada/CBC pour tous les réseaux français et anglais à travers le Canada. Elle analyse le contenu sur la présence des femmes à l'antenne et représente Radio-Canada sur ce sujet.

Dans les années 1980, elle devient chef de l'information à Radio-Canada Atlantique, par la suite, directrice de la Télévision et chef d'établissement. En 2006, elle accède au poste de directrice Radio-Télévision-Internet de Radio-Canada Acadie.

La feuille de route de Mme Imbeault est remplie d'accomplissements, d'engagements, de reconnaissances et de distinctions tant au niveau local, national qu'international. Aujourd'hui, à la retraite, elle est propriétaire de la Maison d'édition Bouton d'or d'Acadie qui est consacrée à la littérature jeunesse. Elle est aussi présidente du Conseil d'administration de la Société Nationale de l'Acadie depuis septembre 2017.

12.1. Nomination de la Chancelière et du Chancelier (suite)Discussion

Un gouverneur demande si madame Imbeault risque d'être en conflit d'intérêts du fait qu'elle occupe la présidence de la Société Nationale de l'Acadie. La présidente indique qu'elle en a discuté avec madame Imbeault et que, comme tous les membres du Conseil des gouverneurs, madame Imbeault s'engage à suivre les règles liées aux conflits d'intérêts.

Un gouverneur remarque que le Comité de sélection est composé des membres du Comité exécutif et, en conséquence, aucun membre du corps professoral n'est présent. La secrétaire générale précise que le Comité est composé conformément à la politique habilitante, mais prend note de cette observation.

R : 05-CGV-180609

Alexandre Cédric Doucet, appuyé par Gilles Lanteigne, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Louise Imbeault** au poste de Chancelière de l'Université de Moncton pour un mandat de 5 ans qui commence immédiatement. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12.2. Autres

Aucune question n'est soulevée.

13. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF CEX-180531**13.1. AutresCorrespondance des Aigles Bleus

Une gouverneure indique qu'elle demeure perplexe à la suite de la lecture des correspondances et des échanges au sujet de la problématique entourant le dossier des Aigles Bleus. Elle demande spécifiquement comment le Conseil des gouverneurs peut être utile à la résolution de l'impasse.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) explique le contexte en spécifiant qu'une correspondance de l'Université de Moncton en date du 23 mai fut envoyée au groupe Les Ami(es) des Aigles Inc. et au Comité de Relance des Aigles Ltée. Cette lettre expliquait l'importance de l'éligibilité des étudiantes et des étudiants et le financement des sports. La correspondance indiquait également que les controverses du passé, sur les scènes locales et nationales, apportaient des changements de taille et que des mécanismes de transparence et d'imputabilité seraient mis en place.

Le Comité de Relance des Aigles Ltée a reçu la lettre. Un partenariat est envisagé.

Le groupe Les Ami(es) des Aigles Inc. a préféré envoyer une correspondance au Conseil des gouverneurs (correspondance du 30 mai 2018).

Au sujet de cette correspondance du 30 mai, le VRARH indique que les échanges se poursuivent. Il réitère que l'Université de Moncton ne peut pas déléguer ses responsabilités à un organisme externe et rappelle que les équipes sportives de l'Université de Moncton appartiennent à l'Université. Il ajoute qu'il s'avère important de clarifier les rôles de chacun.

13.1. Autres (suite)

Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'Université de Moncton n'a pas de marge de manœuvre quant à sa responsabilité. À ce moment-ci, elle souhaite rencontrer les dirigeants du groupe Les Ami(es) des Aigles Inc. L'Université de Moncton est consciente qu'il y a des changements de fond et qu'une nouvelle démarche est de mise.

Commentaires des gouverneures et gouverneurs

- Un gouverneur encourage la bonne entente, note que les règlements dans le domaine sportif changent énormément et qu'il faut apporter les gens à la table.
- Une gouverneure rappelle la contribution des bénévoles à l'Université de Moncton par le biais des sports. Cette contribution est méritoire; elle fait également partie de l'évolution et du contrôle de l'image.
- Un gouverneur estime que le dossier n'est pas lié à la gouvernance de l'établissement. Il suggère que la présidente du Conseil fasse parvenir une lettre ou un message au groupe afin de les encourager à poursuivre les échanges en vue de trouver une solution à la problématique.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres pour leurs commentaires par rapport à ce dossier.

14. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION (CCJ-180313)**
Voir le Document F, p.114.1. **Création du programme de Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente un projet de création d'un Certificat de 2^e cycle en littérature et francisation. Ce certificat de 18 crédits sera offert à temps partiel et sera d'une durée de deux à trois ans. Il s'agit d'un programme entièrement médiatisé.

Le VRER indique que le certificat bénéficie d'une subvention importante de Patrimoine Canada. Plusieurs cours sont en processus de médiatisation, alors que d'autres cours existent déjà. Il rappelle que l'objectif principal est d'offrir une formation en ligne de 2^e cycle visant à former les enseignantes et les enseignants ainsi que les intervenantes et les intervenants dans le domaine de la littérature et de la francisation au Nouveau-Brunswick et dans le monde.

R : 06-CGV-180609

Étienne Dako, appuyé par Jules de Tibeiro, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la création du Certificat de deuxième cycle en littérature et francisation. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

15. **NOMINATION : VICE-RECTORAT – CAMPUS D'EDMUNDSTON**

Nomination de deux scrutateurs : Marc Angers et Janice Comeau

Remerciements

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement madame Pierrette Fortin, vice-rectrice par intérim, qui a exercé la fonction depuis la fin janvier 2018 en cumulant ce poste ainsi que celui de doyenne des Études. Mme Fortin a fait preuve de grand dévouement envers son campus et l'Université et nous lui en sommes fort reconnaissants. Mille mercis!

15. NOMINATION : VICE-RECTORAT – CAMPUS D'EDMUNDSTON (suite)Rapport final – nomination au vice-rectorat (campus d'Edmundston)

Le rapport final du Comité consultatif de sélection du vice-rectorat au campus d'Edmundston est circulé séance tenante. Une période de lecture s'ensuit.

Le recteur et vice-chancelier, à titre de président du Comité consultatif de sélection, présente le rapport final. Il explique que, conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité consultatif de sélection fut mis sur pied au mois de décembre 2017. Le Comité a commencé ses travaux le 9 janvier 2018. Il a embauché un chercheur de cadres, soit Patrick Kenniff du bureau Kenniff et Racine. Le Comité a tenu sept réunions.

Le recteur et vice-chancelier présente les compétences recherchées. Il indique que, à la suite des entrevues, deux candidatures ont été retenues pour l'étape des consultations publiques. Il présente également les résultats des positions prises par les associations et les cadres relevant du vice-rectorat.

Enfin, il présente le profil de la candidature proposée, soit celle de madame Madeleine Dubé. Bien que madame Dubé ne possède pas le doctorat en tant que tel, le Comité consultatif de sélection est d'avis qu'en raison de son dossier professionnel étoffé, exceptionnel et de haut vol, ainsi que de ses compétences personnelles remarquables, elle est la meilleure candidature pour le poste.

Profil (court) de Madeleine Dubé

Parlementaire respectée, madame Dubé a été députée d'Edmundston-Madawaska-Centre de 1999 jusqu'à présent. Elle a remporté cinq élections provinciales consécutives. Elle occupe présentement le poste de leader parlementaire de l'Opposition officielle du Nouveau-Brunswick. Mme Dubé a été ministre du Développement social du N.-B., ministre de la Santé du N.-B., ministre de la Famille et des Services communautaires, ministre responsable de la réduction de la pauvreté, ministre responsable des personnes âgées, ministre de l'Éducation du N.-B., ministre responsable de l'alphabétisation et ministre responsable des bibliothèques publiques. Madeleine Dubé a complété ses études secondaires à la Cité des Jeunes à Edmundston, a fréquenté le campus d'Edmundston et a complété le Baccalauréat en service social au campus de Moncton. Elle a aussi complété une scolarité de maîtrise en travail social à l'Université Laval en 1998. Mme Dubé possède plusieurs certificats de la Dalhousie University, dont la Certification de la médiation des griefs et la Certification de formateur de médiation des griefs.

Discussion

Une gouverneure demande s'il y a un potentiel de conflits d'intérêts du fait que madame Dubé est toujours en fonction en tant que députée. Le recteur et vice-chancelier explique que madame Dubé a indiqué en entrevue qu'elle quittera son poste de députée si elle remporte le concours. Elle a par ailleurs déjà affirmé en conférence de presse qu'elle ne se présentera pas aux prochaines élections provinciales. Au sujet des conflits d'intérêts, madame Dubé devra se conformer aux exigences et mécanismes des lois relatives au lobbying. Certains dossiers devront être pris en charge par le recteur pour une période maximale d'un an.

Un gouverneur indique que la candidature proposée ne possède pas un doctorat. Il reconnaît que ce grade est lié à l'enseignement et à la recherche, toutefois, il questionne le message que l'on envoie à la communauté universitaire. Le recteur et vice-chancelier explique que cette question a été longuement réfléchiée par le Comité. Il concède qu'il s'agit d'une candidature atypique. Cela dit, au regard des défis contextuels au campus d'Edmundston, de la structure de gouvernance audit campus, aux diverses facettes du fonctionnement qui font appel à nombreuses compétences (réputation, gestion, ressources humaines, relations communautaires, programmation, négociations et autres), il y a lieu de se pencher sur une candidature comme celle-là. Selon le recteur et vice-chancelier, la candidate a la capacité de

15. NOMINATION : VICE-RECTORAT – CAMPUS D'EDMUNDSTON (suite)

comprendre rapidement les défis et de s'adapter à des univers différents malgré l'absence d'un diplôme de 3^e cycle.

Une gouverneure, elle-même ancienne politicienne, encourage fortement l'Université à s'assurer que la candidate quitte ses fonctions politiques avant son entrée en fonction, qu'elle ne participe pas à des conventions politiques, et qu'elle exprime clairement que ses intérêts sont liés au campus d'Edmundston et à l'Université de Moncton.

Le recteur et vice-chancelier répond à d'autres questions générales.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 07-CGV-180609

Chantal Thériault, appuyée par Marc-Antoine Chiasson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Madeleine Dubé** au poste de vice-rectrice au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton pour un mandat de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

R : 08-CGV-180609

Corinne Godbout, appuyée par Kassim Doumbia, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

16. PRÉSENTATION DE LA COMMISSAIRE, MADAME JOHANNE SAVOIE

Invitée : Johanne Savoie, commissaire

La présidente souhaite la bienvenue à la commissaire Johanne Savoie. En poste depuis le 26 février 2018, madame Savoie a sous sa gouverne la mise en place d'un commissariat et le mandat d'administrer les plaintes d'inconduite et les demandes d'intervention en vertu du *Code de conduite des membres de la communauté universitaire*.

Présentation de madame Savoie

Madame Savoie rappelle que le *Code de conduite* permet aux membres de la communauté universitaire de connaître leurs responsabilités en matière de conduite en milieu de travail et d'études et leurs recours en tenant compte de la mission, de la vision et des valeurs de l'Université de Moncton.

Madame Savoie présente son plan de travail pour l'année 2018-2019 qui s'agit essentiellement de mettre en place le Commissariat, rencontrer les unités, les associations et les dirigeants de la communauté universitaire afin de promouvoir le *Code*, mettre en place les outils nécessaires (site Web), faire la reddition des comptes, préparer des activités de sensibilisation et traiter les cas d'inconduite.

La commissaire rappelle que le processus d'intervention est un processus indépendant, impartial et confidentiel par lequel les membres de la communauté universitaire peuvent trouver de l'aide et des conseils dans le règlement équitable et juste des problèmes liés à l'Université. La commissaire peut faire des recommandations, des enquêtes et de la gestion de conflits ainsi que favoriser la discussion à l'échelle des trois campus. Le bureau de la commissaire est indépendant

16. PRÉSENTATION DE LA COMMISSAIRE, MADAME JOHANNE SAVOIE
(suite)

de toute structure administrative. Il se situe à la Bibliothèque Champlain au campus de Moncton dans un endroit neutre, discret et confidentiel.

Madame Savoie explique que la commissaire doit refuser d'agir lorsque – selon son avis – la personne ou le groupe a déjà exercé un recours devant une cour de justice ou devant un tribunal administratif externe à l'Université portant sur les faits sur lesquels la demande est fondée. Elle doit refuser d'agir lorsque la personne ou le groupe dispose de la procédure de grief, d'appel ou de révision en vertu d'une convention collective ou d'un protocole de travail. Elle doit également refuser d'agir lorsque la demande d'intervention porte sur une question d'application ou d'interprétation d'une convention collective ou d'un protocole de travail.

Au sujet des interventions depuis l'entrée en poste à la fin février (14 semaines), on note la réception de 30 demandes d'intervention. Ces demandes sont diverses et touchent les étudiantes et étudiants, les membres du corps professoral, ainsi que les employées et employés.

Enfin, madame Savoie précise qu'elle a un pouvoir de recommandations en vertu du *Code de conduite*. Elle fait la promotion de la justice et de l'équité et intervient en dernier recours.

Discussion

Les membres du Conseil des gouverneurs soulèvent les points suivants :

- Une gouverneure demande si la commissaire a le mandat de faire des études systémiques. Madame Savoie indique que cela n'est pas de son ressort. Les activités sont proactives et réactives à la fois, ciblées sur les membres de la communauté universitaire.
- Un gouverneur indique que la FÉÉCUM apprécie le travail de la commissaire.
- Un gouverneur ajoute que l'AEEUMCS considère que la création du Commissariat est une bonne chose.

Le recteur et vice-chancelier remercie madame Savoie pour cette présentation et le travail accompli.

Note : Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines quitte la réunion et ne participe pas aux discussions pour les points suivants.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Voir le Document G, p. 1-8

17.1. Modification de la Politique de sélection des cadres

La présidente du Comité de gouvernance présente les modifications proposées à l'article 3 (Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)) de la *Politique de sélection des cadres*. Plusieurs précisions sont apportées au sujet des consultations, notamment sur le profil et sur les présentations des candidatures retenues pour l'étape des présentations publiques.

La présidente présente quelques nouveautés, notamment celle d'informer le Conseil des gouverneurs des résultats de l'évaluation annuelle du VRARH à l'article 3.1.01. Une discussion s'ensuit sur l'évaluation en tant que telle. Plusieurs membres sont d'avis que l'évaluation du VRARH revient à son superviseur immédiat, soit le recteur et vice-chancelier. Un gouverneur propose un amendement à l'article 3.1.01.

17.1. **Modification de la Politique de sélection des cadres** (suite)

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R 09: -CGV-180609

Josée Rioux-Walker, appuyée par Samuel LeBreton, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les modifications proposées à l'article 3.0 de la Politique de sélection des cadres. »

Amendement**R : 10-CGV-180609**

François Daigle, appuyé par Corinne Godbout, propose :

« ... étant entendu que l'on supprime la 3^e phrase du 2^e paragraphe de l'article 3.1.01 de la version proposée. »

Vote sur R10	unanime	ADOPTÉE
Vote sur R09 (amendée)	unanime	ADOPTÉE

17.2. **Autres**

Aucune question n'est soulevée.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le recteur et vice-chancelier indique que le Comité de placement a tenu une réunion le 8 mai dernier. Il a examiné les rendements des fonds de dotation et de retraite.

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité a noté qu'un des gestionnaires, qui était sous veille depuis un certain temps, a dépassé le délai permis pour la période dite « sous surveillance » et en conséquence le mécanisme de solliciter un appel d'offres a été enclenché. Il s'agit du dossier portant sur les actions canadiennes du fonds de dotation.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

20. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-180504

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les faits saillants de la réunion du Sénat académique. Aucune question n'est soulevée.

21. AFFAIRES NOUVELLES**21.1. Remerciements**

La présidente remercie chaleureusement madame Micheline Daigle-LeBlanc, membre et vice-présidente du Conseil des gouverneurs qui terminera son mandat le 30 juin prochain. Elle remercie madame Daigle-LeBlanc pour son travail au sein du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif. Elle la remercie également pour les nombreuses fois qu'elle a remplacé la présidence lors des réunions du Conseil. Madame Daigle-LeBlanc a fait preuve d'une grande disponibilité, d'un engagement soutenu et d'une énergie sans borne au cours de ses mandats. Merci beaucoup!

21.1. Remerciements (suite)

La présidente remercie également monsieur Étienne Dako qui terminera son mandat le 30 juin prochain. M. Dako a participé activement à toutes les réunions du Conseil, partageant à la fois ses idées, ses opinions, ses inquiétudes et sa reconnaissance. Monsieur Dako quitte le Conseil, mais demeure membre du Comité consultatif de sélection de la rectrice ou du recteur comme gouverneur jusqu'à la fin des travaux de ce comité. Merci beaucoup!

22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le 22 septembre 2018 au campus d'Edmundston.

23. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 35.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil des gouverneurs • CGV-180609

